Difficulté pour choisir ses matières à TD en L3

Par **lolodidie**, le **14/07/2015** à **17:13**

Bonjour,
Je passe en 3ème année de licence Droit et j'aurai aimé avoir des conseils quant aux choix de matières à TD.
Je dois choisir 2 matières à TD entre:
-Au S5 : Régimes matrimoniaux
Droit social (relations individuelles)
Droit des sociétés
Régime général des obligations

-Au S6: Droit des biens
Droit des successions
Droit social (relations collectives)
Droit des sociétés

Mes choix se portent plus sur:
-Au S5: Régimes matrimoniaux et Droit social

-Au S6: J'hésite entre soit Droit des biens soit Droit des successions et je compte prendre Droit social (comme je l'ai pris au S5).

Je pense choisir Droit des sociétés sans TD car je n'envisage pas de faire notaire.

Pouvez-vous me dire vos avis sur ces choix (surtout celui du S6 entre Droit des biens ou droit des successions) ? Sachant que je compte prendre Régimes matrimoniaux au S5.

Merci :)

Par **Cedric92**, le **14/07/2015** à **20:17**

Bonjour,

Je te conseille fortement de choisir tes TD en fonction du master que tu souhaites faire.

Le droit des sociétés ce n'est pas pour être notaire, il s'agit plutôt d'une matière en lien avec le droit des affaires.

Par **lolodidie**, le **15/07/2015** à **01:01**

Oui, je pense faire un Master Droit privé et Sciences criminelles ?.
Du coup par rapport au Master que j'envisage, je ne pense pas que le droit des sociétés (avec TD) soit indispensable.

Par **Levi**, le **16/07/2015** à **13:58**

Bonjour,

Je ne sais pas comment est conçu le programme de ton Université ni si tu souhaites rester dans la même Université pour ton M1 mais je trouve les choix proposés étranges.
Les matières traditionnelles de L3 sont le régime général des obligations, le droit social, le droit des sociétés.
Les matières telles que droit des successions, régimes matrimoniaux ou droit des biens sont des matières généralement enseignées en M1 de droit privé.

Par conséquent, regarde la plaquette du M1 que tu envisages mais si c'est tel que je te le dis et que tu choisis droit des biens, droit des successions ou régimes mat en L3 et en M1, ça sera une belle redit. Et tu auras loupé des matières fondamentales telles que le droit des sociétés, le régime général des obligations (indispensable) et le droit social.

Ensuite, je m'interrogerai surtout sur le M2 que tu envisages, les matières de droit de la famille telles que successions ou régimes mat seront indispensables si tu envisages une carrière en droit de la famille, droit du patrimoine, ou une carrière dans le notariat. Dans beaucoup d'autres M2, les recruteurs n'auront aucun regard sur ces matières. Le droit des sociétés est une matière très transversale, c'est un fondamental en droit des affaires, mais c'est une matière présente dans toutes les plaquettes de M2 Droit notarial aussi. Le droit social enfin est une matière socle pour les formations en droit de l'entreprise et évidemment en droit des ressources humaines par exemple, cela reste une grande matière du droit mais on peut s'en passer. Je rentre aujourd'hui en M2 Droit notarial et je n'ai jamais fait de droit social car j'étais en Erasmus pendant le semestre où c'était enseigné et ça ne m'a jamais posé de problèmes.

Par **lolodidie**, le **16/07/2015** à **15:14**

D'accord, merci pour ta réponse, ça va beaucoup m'aider :)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés